

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6059 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

L3A AIR

N° SIREN : 812483162

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / AMIANTE - Qualité de l'Air*ENVIRONMENT / ASBESTOS - AIR QUALITY***LIEUX DE TRAVAIL / Air***WORKPLACES / AIR*réalisées par / *performed by :***L3A AIR****23, rue des Garmants****92240 MALAKOFF**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/12/2018**Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2023**

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6059 Rév 2.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6059 [Rév 2](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6059 rév. 3

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

L3A AIR
23, rue des Garmants
92240 MALAKOFF

Dans son unité technique :

- Pôle Chantier et Pôle Hygiène Industrielle et Air Intérieur

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique: Pôle Chantier et Pôle Hygiène Industrielle et Air Intérieur

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement			
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air des lieux de travail	Elaboration de la stratégie de prélèvement en vue d'établir le diagnostic de respect ou de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP 8 heures ou court terme)	Réalisation d'une visite préalable (identification des agents chimiques présents et description des postes de travail concernés) Constitution des groupes d'exposition homogène (GEH) Détermination du nombre de travailleurs à instrumenter Sélection des méthodes de mesure à mettre en œuvre	Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles * NF X 43-298
Air des lieux de travail	Etablissement du diagnostic de respect ou de dépassement de la valeur limite d'exposition professionnelle (8h ou court terme)	Exploitation des concentrations mesurées Etablissement du diagnostic de respect ou de dépassement des VLEP 8 heures et court terme	Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles * NF X 43-298

Portée FLEX 1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

** Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.*

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement				
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>				
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE		PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE		
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières non spécifiques	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières non spécifiques	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire Méthode de séparation par cyclone 10 mm	NF X 43-259
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières de bois <i>(selon l'arrêté du 20 décembre 2004 relatif à la méthode de mesure pour le contrôle du respect des concentrations en poussières de bois dans l'atmosphère des lieux de travail)</i>	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction collectée	NF X 43-257
Air des lieux de travail	Aérosols	Fibres (hors amiante et FCR)	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-269
Air des lieux de travail	Aérosols	Fibres céramiques réfractaires <i>(selon l'arrêté du 30 mai 2018 relatif aux conditions de mesurage à des fins de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres céramiques réfractaires)</i>	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-269 (2017)*

Portée FLEX 1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

** Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.*

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Alcanes	n-heptane	142-82-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>
Air des lieux de travail	Alcanes	n-hexane	110-54-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>
Air des lieux de travail	Alcanes	méthylcyclohexane	108-87-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>
Air des lieux de travail	Alcanes	n-nonane	111-84-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>
Air des lieux de travail	Alcanes	n-octane	111-65-9	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>
Air des lieux de travail	Alcanes	cyclohexane	110-82-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>
Air des lieux de travail	Alcanes	n-décane	124-18-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>
Air des lieux de travail	Alcanes	n-dodécane	112-40-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Alcanes	n-pentane	109-66-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>
Air des lieux de travail	Alcanes	n-undécane	1120-21-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-188</i> ou NF ISO 16200-1 <i>NIOSH 1500</i>
Air des lieux de travail	Esters	acétate de n-butyle	123-86-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Esters	acétate d'isobutyle	110-19-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Esters	acétate de pentyle	628-63-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Esters	acétate d'isopentyle	123-92-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Esters	acrylate d'éthyle	140-88-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Esters	méthacrylate de méthyle	80-62-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Esters	acétate de méthyle	79-20-9	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Esters	acétate d'éthyle	141-78-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Esters	acétate d'isopropyle	108-21-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Esters	acrylate de méthyle	96-33-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Esters	acétate de vinyle	108-05-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-54</i>
Air des lieux de travail	Ethers de Glycol	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-133</i>
Air des lieux de travail	Ethers de Glycol	acétate de 1-méthoxy-2-propyle	108-65-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-138</i>
Air des lieux de travail	Ethers de Glycol	acétate de 2-méthoxyéthyle	110-49-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-140</i>
Air des lieux de travail	Ethers de Glycol	acétate de 2-éthoxyéthyle	111-15-9	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-143</i>
Air des lieux de travail	Ethers de Glycol	1-éthoxy-2-propanol	1569-02-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-5</i>
Air des lieux de travail	Ethers de Glycol	2-Ethoxyéthanol	110-80-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-141</i>
Air des lieux de travail	Ethers de Glycol	2-méthoxyéthanol	109-86-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-139</i>
Air des lieux de travail	Ethers de Glycol	1-Méthoxy-propan-2-ol	107-98-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-135</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Cétones	acétone	67-64-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-37</i>
Air des lieux de travail	Cétones	diisobutylcétone	108-83-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-109</i>
Air des lieux de travail	Cétones	4-méthylpentan-2-one	108-10-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-108</i>
Air des lieux de travail	Cétones	Isophorone	78-59-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 - <i>Metropol M-107</i>
Air des lieux de travail	Cétones	cyclohexanone	108-94-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (Carboxen)	NF X 43-267 - <i>Metropol M-36</i>
Air des lieux de travail	Cétones	2-butanone	78-93-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (Carboxen)	NF X 43-267 - <i>Metropol M-106</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	benzène	71-43-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-40</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	éthylbenzène	100-41-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-265</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	isopropylbenzène	98-82-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-267</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	m-xylène	108-38-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-285</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	o-xylène	95-47-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-284</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	p-xylène	106-42-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-286</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	styrène	100-42-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-266</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	toluène	108-88-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-41</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	xylènes (isomères)	1330-20-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Méthode interne PROP EMC 10 VG *</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Méthode interne PROP EMC 10 VG *</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	1,2,3-triméthylbenzène	526-73-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Méthode interne PROP EMC 10 VG *</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	1,3,5 triméthylbenzène	108-67-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Méthode interne PROP EMC 10 VG *</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (sous forme particulaire)	benzo[a]anthracène	56-55-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (sous forme particulaire)	benzo[j]fluoranthène	205-99-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (sous forme particulaire)	benzo[k]fluoranthène	207-08-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (sous forme particulaire)	benzo[g,h,i]pérylène	191-24-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (sous forme particulaire)	benzo[a]pyrène	50-32-8	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (sous forme particulaire)	indéno[1,2,3-c,d]pyrène	193-39-5	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (sous forme particulaire)	pyrène	129-00-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	acénaphthène	83-32-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur résine XAD-2 de la forme volatile	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	anthracène	120-12-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur résine XAD-2 de la forme volatile	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	chrysène	218-01-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur résine XAD-2 de la forme volatile	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	fluoranthène	206-44-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur résine XAD-2 de la forme volatile	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	fluorène	86-73-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur résine XAD-2 de la forme volatile	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	naphtalène	91-20-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur résine XAD-2 de la forme volatile	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	phénanthrène	85-01-8	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur résine XAD-2 de la forme volatile	NF X 43-294 –Juin 1995 (norme abrogée) *
Air des lieux de travail	Alcools	alcool furfurylique	98-00-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 <i>Metropol M-39</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Alcools	isobutanol	78-83-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 <i>Méthode interne</i> <i>PROP EMC 10 VG *</i>
Air des lieux de travail	Alcools	1-butanol	71-36-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 <i>Méthode interne</i> <i>PROP EMC 10 VG *</i>
Air des lieux de travail	Alcools	2-propanol	67-63-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 <i>Méthode interne</i> <i>PROP EMC 10 VG *</i>
Air des lieux de travail	Alcools	1-propanol	71-23-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 <i>Metropol M-129</i>
Air des lieux de travail	Alcools	méthanol	67-56-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 <i>Metropol M-26</i>
Air des lieux de travail	Alcools	éthanol	64-17-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-38</i>
Air des lieux de travail	Alcools	n-propanol	71-23-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-81</i>
Air des lieux de travail	Alcools	isobutanol	78-83-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-82</i>
Air des lieux de travail	Alcools	n-butanol	71-36-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-83</i>
Air des lieux de travail	Alcools	tert-butanol	75-65-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-84</i>
Air des lieux de travail	Alcools	isopentanol	123-51-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-85</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Alcools	pentanol	71-41-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-86</i>
Air des lieux de travail	Alcools Aromatiques	phénol	108-95-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 <i>Metropol M-182</i>
Air des lieux de travail	Alcools Aromatiques	crésols (isomères)	1319-77-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 <i>Metropol M-181</i>
Air des lieux de travail	Aldéhydes	acroléine	107-02-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4- DNPH)	NF X 43-267 <i>Metropol M-70</i>
Air des lieux de travail	Aldéhydes	aldéhyde acétique	75-07-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4- DNPH)	NF X 43-267 <i>Metropol M-66</i>
Air des lieux de travail	Aldéhydes	aldéhyde glutarique	111-30-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4- DNPH)	NF X 43-267 <i>Metropol M-67</i>
Air des lieux de travail	Aldéhydes	aldéhyde valérique	110-62-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4- DNPH)	NF X 43-267 <i>Metropol M-71</i>
Air des lieux de travail	Aldéhydes	aldéhyde isovalérique	590-86-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4- DNPH)	NF X 43-267 <i>Metropol M-71</i>
Air des lieux de travail	Aldéhydes	formaldéhyde	50-00-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4- DNPH)	NF X 43-267 <i>Metropol M-4</i>
Air des lieux de travail	Mélange d'hydrocarbures C6-C12	Hydrocarbures C6 à C12	/	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	X 43-290 – Décembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-188</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Mélange d'hydrocarbures C6-C12	Hydrocarbures benzéniques C9-C12	/	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	X 43-290 – Décembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-188</i>
Air des lieux de travail	Mélange d'hydrocarbures C6-C12	Essence C	/	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	X 43-290 – Décembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-188</i>
Air des lieux de travail	Mélange d'hydrocarbures C6-C12	Ether de pétrole	8032-32-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	X 43-290 – Décembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-188</i>
Air des lieux de travail	Mélange d'hydrocarbures C6-C12	Kérosène	8008-20-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	X 43-290 – Décembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-188</i>
Air des lieux de travail	Mélange d'hydrocarbures C6-C12	Térébenthine	8006-64-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	X 43-290 – Décembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-188</i>
Air des lieux de travail	Mélange d'hydrocarbures C6-C12	White spirit	8052-41-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	X 43-290 – Décembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-188</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aliphatiques halogénés	1,1,1-trichloroéthane	71-55-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-409</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aliphatiques halogénés	1,1,2-trichloroéthane	79-00-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-408</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aliphatiques halogénés	trichlorométhane	67-66-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-374</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aliphatiques halogénés (suite)	tétrachloroéthylène	127-18-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-406</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aliphatiques halogénés (suite)	trichloroéthylène	79-01-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-410</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aliphatiques halogénés (suite)	1,1-dichloroéthane	75-34-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-394</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aliphatiques halogénés (suite)	Chlorure de vinyle	75-01-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF ISO 8762 – Juin 1990 (<i>norme abrogée</i>) *
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques halogénés	Monochlorobenzène	108-90-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-33</i>
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques halogénés	1,2-dichlorobenzène	95-50-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (résine XAD-2)	NF X 43-267 <i>Metropol M-14</i>
Air des lieux de travail	Nitriles	Acétonitrile	75-05-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 <i>Metropol M-229</i>
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques (sous forme gazeuse et aérosol)	acide bromhydrique	10035-10-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (PVC ou PTFE) de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur un filtre quartz imprégné de Na ₂ CO ₃ de la fraction gazeuse	X 43-281 – Novembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) *
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques (sous forme gazeuse et aérosol)	acide chlorhydrique	7647-01-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (PVC ou PTFE) de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur un filtre quartz imprégné de Na ₂ CO ₃ de la fraction gazeuse	X 43-281 – Novembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-53</i> <i>Metropol M-137</i> <i>Metropol M144</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques (sous forme gazeuse et aérosol)	acide phosphorique	7664-38-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (PVC ou PTFE) de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur un filtre quartz imprégné de Na ₂ CO ₃ de la fraction gazeuse	X 43-281 – Novembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-53</i> <i>Metropol M-137</i> <i>Metropol M144</i>
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques (sous forme gazeuse et aérosol)	acide fluorhydrique	7664-39-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (PVC ou PTFE) de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur un filtre quartz imprégné de Na ₂ CO ₃ de la fraction gazeuse	X 43-281 – Novembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-53</i> <i>Metropol M-137</i> <i>Metropol M144</i>
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques (sous forme gazeuse et aérosol)	acide nitrique	7697-37-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (PVC ou PTFE) de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur un filtre quartz imprégné de Na ₂ CO ₃ de la fraction gazeuse	X 43-281 – Novembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-53</i> <i>Metropol M-137</i> <i>Metropol M144</i>
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques (sous forme gazeuse et aérosol)	acide sulfurique	7664-93-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (PVC ou PTFE) de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur un filtre quartz imprégné de Na ₂ CO ₃ de la fraction gazeuse	X 43-281 – Novembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-53</i> <i>Metropol M-137</i> <i>Metropol M144</i>

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Composés basiques (sous forme gazeuse et aérosol)	Ammoniac	7664-41-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur membrane filtrante imprégnée de la forme gazeuse	<i>Metropol M-13</i>
Air des lieux de travail	Composés basiques (sous forme gazeuse et aérosol)	Hydroxyde de sodium (soude)	1310-73-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre PTFE) de la fraction inhalable de l'aérosol	X 43-281 – Novembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-200</i>
Air des lieux de travail	Composés basiques (sous forme gazeuse et aérosol)	Hydroxyde de potassium (potasse)	1310-58-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre PTFE) de la fraction inhalable de l'aérosol	X 43-281 – Novembre 1993 (<i>norme abrogée</i>) * <i>Metropol M-200</i>
Air des lieux de travail	Autres composés Inorganiques	Arsenic	7440-38-2	Prélèvement par pompage de la fraction inhalable sur une membrane filtrante (filtre quartz) imprégnée de Na ₂ CO ₃ et glycérol, suivi de deux membranes filtrantes imprégnées de nitrate d'argent	NF X 43-293 <i>Metropol M-283</i>
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Aluminium	7429-90-5	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Antimoine	7440-36-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Argent	7440-22-4	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Baryum	7440-39-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Bérylium	7440-41-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Bismuth	7440-69-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Bore	7440-42-8	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Cadmium	7440-43-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Calcium	7440-70-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Chrome	7440-47-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Cobalt	7440-48-4	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Cuivre	7440-50-8	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Etain	7440-31-5	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Fer	7439-89-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Lithium	7439-93-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Magnesium	7439-95-4	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Manganèse	7439-96-5	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Molybdène	7439-98-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Plomb	7439-92-1	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Selenium	7782-49-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Thallium	7440-28-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Titane	7440-32-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Vanadium	7440-62-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Zinc	7440-66-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (quartz) de la fraction inhalable	NF X 43-275 NF X 43-257
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Arsenic	7440-38-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante imprégnée de Na ₂ CO ₃ de la fraction inhalable	NF X 43-293
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Chrome hexavalent	7440-47-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante imprégnée (filtre en fibres de quartz) de la fraction inhalable	NF ISO 16740 <i>Metropol M-43</i>
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Cristobalite	14464-46-1	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire Méthode de séparation par cyclone 10 mm	NF X 43-259

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Quartz	14808-60-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire Méthode de séparation par cyclone 10 mm	NF X 43-259
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Tridymite	15468-32-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire Méthode de séparation par cyclone 10 mm	NF X 43-259

* Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Essais d'évaluation de la qualité de l'air intérieur</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air intérieur	Aldéhydes	formaldéhyde	50-00-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4-DNPH)	NF ISO 16000-3
Air intérieur	Aldéhydes	aldéhyde acétique (acétaldéhyde)	75-07-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4-DNPH)	NF ISO 16000-3
Air intérieur	Aldéhydes	aldéhyde valérique (valéraldéhyde)	110-62-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4-DNPH)	NF ISO 16000-3
Air intérieur	Aldéhydes	aldéhyde isovalérique (isovaléraldéhyde)	590-86-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4-DNPH)	NF ISO 16000-3

Portée FLEX 1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement			
<i>Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la durée totale de prélèvement et du nombre de prélèvements Sélection de la méthode de simulation à mettre en œuvre	NF EN ISO 16000-7 GA X 46-033
Air intérieur	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050

Portée FLEX 1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement			
<i>Mesurages des niveaux d'empoussièrément de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air des lieux de travail	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement en fonction du type d'activité Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 GA X46-033 NF X 43-269 (2017)*
Air des lieux de travail	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres	Prélèvement individuel ou statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-269 (2017)*

Portée FLEX 1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

* *Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.*

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement			
<i>Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)</i>			
<i>Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air ambiant (hors excavation en terrain naturel ou minier)	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la durée totale de prélèvement et du nombre de prélèvements Sélection de la méthode de simulation à mettre en œuvre	NF EN ISO 16000-7 GA X 46-033
Air ambiant (hors excavation en terrain naturel ou minier)	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050

Portée FLEX 1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/12/2018** Date de fin de validité : **30/11/2023**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Stéphanie RISS

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6059 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr